



DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT CHAMPAGNE ARDENNE 2, rue Grenet Tellier 51038 CHALONS-en-CHAMPAGNE



Châlons, le 29 novembre 2005

Madame la Directrice Générale de l'ANDRA Parc de la Croix Blanche 1-7, rue Jean Monnet 92228 CHATENAY-MALABRY CEDEX

OBJET: Inspection INS-2005-ANDRBU-0001- Laboratoire de Bure

Visite générale : Suivi des expérimentations

Monsieur le Directeur.

Dans le cadre de la surveillance exercée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, une inspection a eu lieu le 22 novembre 2005 au laboratoire de Bure sur le thème « Visite générale : suivi des expérimentations ».

A la suite des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer cidessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 22 novembre 2005 au laboratoire de Bure avait pour objectif de vérifier le bon déroulement des travaux scientifiques au regard du référentiel qualité défini. Elle a également permis de faire le point sur le déroulement et les résultats des expérimentations dans la galerie à –445 m (en particulier en ce qui concerne les expérimentations REP et DIR) et de visiter cette galerie.

En ce qui concerne les travaux scientifiques, les inspecteurs ont plus particulièrement examiné le déroulement de l'expérimentation KEY d'essai de scellement des galeries et la conformité de sa réalisation par rapport cahier des charges d'exécution correspondant. Les inspecteurs ont noté un bon respect global du référentiel qualité. En particulier, deux écarts par rapport aux objectifs scientifiques de l'expérimentation (impossibilité de réaliser le profil circulaire de mesure en voûte suite à la décision du Groupement de fonds Est de modifier le plan de boulonnage prévu et impossibilité de réaliser complètement l'essai d'application de pression de gonflement suite à la rupture de 2 vérins) ont correctement été traités au travers de fiches d'action et de progrès (FAP).

En ce qui concerne les résultats des expérimentations, les inspecteurs ont noté les apports de l'expérimentation REP en ce qui concerne la compréhension des perturbations géomécaniques par rapport aux attendus et les apports de l'expérimentation DIR en ce qui concerne les profils de diffusion des radionucléïdes dans le Callovo-Oxfordien (les profils semblent indépendants des différents faciès lithologiques du COX). Enfin, la visite de la galerie à –445 m a permis aux inspecteurs de visualiser *in situ* les dispositifs expérimentaux mis en œuvre par l'ANDRA. Les inspecteurs ont particulièrement apprécié la disponibilité des agents du laboratoire qui ont permis cette visite.

www.asn.gouv.fr

A. Demandes d'actions correctives

Pas de demande d'action corrective.

B. Compléments d'information

Expérimentation KEY

Le cahier des charges d'exécution (CCE) de l'expérimentaiton KEY indique la procédure à suivre pour tester *in situ* les capteurs ultrasoniques mis en œuvre dans le cadre de l'UP « velocity survey » (CCE - § 5.11.19). Le CCE indique que le respect de cette procédure est déterminant pour la qualité des signaux et plus globalement pour la réussite de l'UP.

B1. Je vous demande de m'apporter les éléments qui me permettront de vérifier que la procédure de test in situ des capteurs ultrasoniques mis en œuvre dans le cadre de l'UP « velocity survey » a bien été respectée.

C. Observations

Pas d'observation.

*

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excèdera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

SIGNE PAR: M.BABEL